COMPTE-RENDU
Commission Extramunicipale
Espaces Publics et Patrimoines du 27 octobre 2022

Présents : Mrs BOTTON Jacky, DEDIEU Thierry, DOMINE Fanny, QUAIREAU Remi, GASQUET André, FRANCOIS Jean-Claude, LAUMONT Annie, LAUMONT Christian, SEGUIN Lucille, JOLLY Patrice, Bon Paul, BLOCKELET Philippe, PAVIE Sylvain, RENAUD Claude ARNAUD Mickael, CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel

Excusé : ROY Gilles

1er partie :

- Quel assainissement peut être installé en zone inondable ?

Il est répondu que nous allons demander à EAU17, spécialiste en la matière.

- Micro station semi collective ?

M GASQUET nous dit qu'une étude avait été réalisée en son temps pour la mise en place de micro station semi collective.

Nous répondons que nous allons reposer la question à EAU17 afin de savoir quelle est la procédure pour la mise en place de ce système. Pour le moment, nous les informons que cela poserait un souci réglementaire d'un point de vue compétence.

- M BLOCKELET demande à avoir la parcelle jusqu'au banc existant ?

Il est demandé au Directeur des Services Techniques de créer un plan ou nous allons superposer le plan du géomètre et celui de son installation (plan fourni par son entreprise)

- Stationnement sur la place de Goutrolles ?

Un des administrés fourni un plan aux élus et demande la création sur la place d'un minimum de 14 places.

- QUID DU PAV (Point d'Apport Volontaire), quels emplacements avez-vous à proposer à la commune ?

Après plusieurs discussions, dont la finalité est la même, chacun veut un PAV mais pas devant chez lui. Nous avons opté pour une solution au niveau de la pointe en entrée de village. Il serait situé devant l'entreprise de M RENAUD mais il n'en veut pas car cela va attirer des rats.

Conclusion, il est décidé de ne rien faire. Cela restera comme aujourd'hui.

2ème partie :

Concernant les vélos :

Les personnes présentent disent que les vélos doivent rouler en sécurité.

M GASQUET dit que les aménagements qui ont été dernièrement réalisés n'ont pas pris en compte le déplacement en vélo.

Nous posons la question : est-ce quelque chose d'utile de travailler sur cet aspect ? réponse collégiale : oui

Jean-Michel VELEZ propose la création d'un groupe de travail : mobilité vélo en partant des extérieurs et en venant vers le centre-ville.

Groupe de travail qui serait mis en place pour le premier trimestre 2023.

BUDGET VOIRIE :

Il est proposé de faire la rue des Bernards en 2 portions au vu de son coût.

Tout le monde présent est d'accord. La première portion sera la plus dégradée, soit celle en sortant du village au droit des vignes

La rue du calvaire : la proposition de déclasser la rue est acceptée à l'unanimité.

Il est demandé de prévoir un budget PATA – 15 000 euros.

La proposition de budget présentée est acceptée par toutes les personnes présentes.

Pas de route à proposer en plus.

ECLAIRAGE :

Jean-Michel VELEZ annonce aux personnes présentent que tout l' entretien de l'éclairage public va se faire à partir du 01/01/2023 systématiquement par des ampoules LED. Actuellement l'équipement est en 100 watts et nous passerons à 40 watts.